

Riddes, le 15 juin 2018

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 24 du 15 juin 2018

COMMUNE DE RIDDES

Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Riddes porte à la connaissance du public que Mme Sharon Métrailler, domiciliée à la Rue de la Portettaz 21 à St-Pierre-de-Clages, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rue du Village 26, 1908 Riddes Parcelle N° 96
Enseigne	Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie « Place Centrale »
Prestations	Offre de mets et de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	du lundi au dimanche de 06h00 à 18h30
Début de l'activité	Dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

L'administration communale

Riddes, le 15 juin 2018

Administration communale

Rue du Village 2 – Case postale – CH-1908 Riddes
administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23

